

Lettre d'information n°1-2005
20 janvier 2005

1) Congrès électif 2004

Chère Madame, cher Monsieur,

- Monsieur Marcello Baiocco (ITA) a donné sa démission en tant que membre de la Commission SEMI. Il est remplacé par Monsieur Azizi Mohammad (IRI), (article 6.3.1 des Statuts).
- Tous les membres du Comité Exécutif et des Commissions doivent être titulaires d'une licence internationale FIE valide pour la saison en cours (article 9.1.2 des Statuts).

2) Assemblée générale

Je vous prie de trouver ci-joints les documents relatifs à l'Assemblée générale annuelle de la FIE, qui se tiendra à Linz (AUT) le 22 mars 2005 à 16h00, avant la réunion du calendrier :

- **ordre du jour**, (approuvé par le Comité Exécutif le 14 janvier 2005 à Doha (QAT))
- **rapport moral du Comité Exécutif** (approuvé par le Comité Exécutif le 14 janvier 2005 à Doha (QAT))
- **formulaire de participation** à envoyer à la FIE par mail (info@fie.ch) ou par fax avant le 15 mars 2005
- **formulaire de pouvoir**: pour les fédérations nationales qui n'assisteront pas à l'Assemblée à envoyer à la FIE par mail (info@fie.ch) ou par fax avant le 15 mars 2005.

Les autres documents vous seront envoyés ultérieurement.

Rappel : la **cotisation annuelle 2004/2005** doit être payée avant le 15 mars 2005. En cas de non-paiement par une fédération, les tireurs de cette fédération ne pourront pas participer aux Championnats du Monde, et la fédération ne pourra pas voter à l'Assemblée générale.

3) Championnats du Monde Juniors et Cadets 2005

Je vous prie de trouver ci-joints les documents suivants approuvés par le Comité Exécutif lors de sa réunion le 14 janvier 2005 à Doha (QAT):

- **Le Programme** des compétitions des Championnats du Monde Juniors et Cadets qui auront lieu à Linz (AUT) du 23 au 30 mars 2005.

a) Inscriptions

- **Les Désignations** des arbitres, délégués des commissions et Directoire Technique pour ces championnats.

Les inscriptions des tireurs et équipes des fédérations nationales se feront exclusivement sur le site Web de la fie www.fie.ch **au plus tard 8 jours avant le début de l'épreuve** (article 0.53 du Règlement de la FIE).

b) Paiements

- Les **droits d'engagement** doivent être payés directement au Comité organisateur.

c) Licences

- Chaque tireur, officiel ou arbitre doit être titulaire d'une **licence internationale FIE valable** pour la saison en cours.

4) Décisions du Comité Exécutif

a) Elections

Lors de sa réunion à Doha (QAT) le 14 janvier 2005 le Comité Exécutif a approuvé les documents ci-joints et a pris les décisions ci-dessous:

Mme Ana Pascu (ROM) et M. Saoud Bin Abdulrahman Al-Thani (QAT) ont été élus Vice-présidents de la FIE.

b) Réunions 2005

tableau des réunions pour l'année 2005

c) Examens d'arbitrage 2004-2005

Le 1er examen d'arbitrage (au sabre) aura lieu les 16 et 17 avril 2005 à Bucarest (ROM).

20 candidats, dont les noms vous seront communiqués ultérieurement, participeront à une journée de séminaire/entraînement le 16 avril et l'examen aura lieu le 17 avril.

Les modalités pour cet examen vous seront communiquées ultérieurement.

d) Compétitions Grand Prix et par équipes

- La **liste** des arbitres et délégués à l'arbitrage désignés pour les compétitions GP et par équipes.

- le **cahier des charges** des compétitions Grand Prix modifié.

- Engagements

Rappel article 0.54 « l'engagement nominatif des tireurs et de tout remplaçant éventuel, et l'engagement des équipes doit être effectué sur le site Internet de la FIE au plus tard 15 jours avant l'épreuve ».

Décision urgente : A partir la date limite pour l'engagement indiqué sur le site Internet de la FIE et, avant le mardi qui précède la compétition, un tireur peut être remplacé par un autre, mais en aucun cas il ne peut être procédé à un engagement supplémentaire. Pour ce faire, les fédérations nationales doivent envoyer par écrit (fax ou e-mail) à la FIE une demande de remplacement de tireur. En cas de blessure, les règles prévues pour les Championnats du Monde s'appliquent.

Pour les inscriptions des équipes, les noms des tireurs composant l'équipe peuvent être modifiés, auprès de l'organisateur, jusqu'à la veille de la compétition, 12h.

e) Matériel et équipement

- **Masque transparent** : Le port du masque transparent est obligatoire dès le 1^{er} mars 2005, au sabre masculin et féminin pour toutes les compétitions Grand Prix, par équipes et les Championnats du Monde (toutes catégories).

Il sera obligatoire à toutes les armes aux Grand Prix, compétitions par équipes et Championnats du Monde (toutes catégories) **dès les championnats du Monde 2005 à Leipzig.**

- **Appareil sans fil**: Nous vous rappelons que l'appareil sans fil doit être utilisé dans toutes les compétitions Grand Prix et par équipes au sabre à partir du tableau d'élimination directe. Les organisateurs recevront, à titre exceptionnel pour cette saison, la somme de 2,000 Euros de subvention pour l'utilisation de ces appareils.

Les tireurs doivent s'équiper du T-shirt « spécial sans fil » auprès des fabricants de matériel.

Pour cette saison, les lampes dans le masque, qui font partie de l'appareil, sont à la charge de l'organisateur.

Application dès le 1^{er} mars 2005.

- **Temps de contact au fleuret** : Le temps de contact au fleuret est le même pour les touches valables et les touches non-valables. **Décision urgente. Application immédiate.**
- **Protège-poitrine** : L'utilisation du protège-poitrine au fleuret est autorisé pour les hommes et les femmes à condition qu'il soit porté directement sur la peau pour les hommes et sur le T-Shirt pour les femmes. **Décision urgente. Application immédiate.**

f) Tournois satellites

Les organisateurs de tournois satellites sont autorisés à n'effectuer qu'un seul test antidopage, au lieu des trois prévus par le Code antidopage de la FIE. Ce test unique devra être réalisé parmi les 4 premiers tireurs. **Décision urgente. Application immédiate.**

g) Confédérations

La subvention annuelle versée aux confédérations a été portée aux montants suivants:

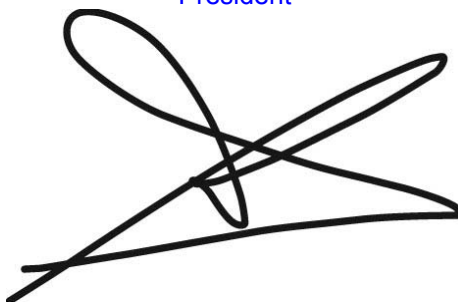
- Europe / Amérique / Asie : 15,000 US \$
- Afrique : 10,000 US \$
- Océanie : 5,000 US \$

soit une augmentation de 50% environ.

5) Calendrier 2004-2005

Suite à l'annulation des compétitions Grand Prix et par équipes à l'épée féminine senior, prévues à Taipei, la Fédération Chinoise d'Escrime organisera les deux compétitions à **Nankin** aux dates suivantes : compétition Grand Prix 13-14 mai 2005, compétition par équipe 15 mai 2005.

René Roch
Président

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.